

Mon épouse demande le divorce, elle a quitté notre logement pour

Par letty, le 12/04/2008 à 16:17

Mon épouse à quitté le domicile conjugal (nous sommes mariés sous le régime de la communauté) , pour vivre dans un de nos appartements qui était libre , elle demande le divorce aujourd'hui - Notre logement qui était a louer est il considéré comme notre seconde habitation principale . elle me dit qu'elle a le droit de le faire et que comme c'est un de nos logements elle n'a pas quitté le domicile.